

En ligne tous les mercredis

18 juin 2014

LA VIE ECONOMIQUE

- [L'économie française se remet à détruire des emplois](#)
- [Un patron sur quatre pense embaucher cette année](#)
- [Les secteurs et les métiers qui recrutent en 2014](#)
- [Contre le chômage des jeunes, Najat Vallaud-Belkacem mise sur l'entrepreneuriat](#)
- [En 25 ans, la part des emplois précaires a crû de 75 % en France](#)
- [L'inflation s'est stabilisée en mai](#)
- [Le marché s'arrache la dette française les yeux fermés](#)
- [Un pas de plus vers des stages à 523 euros](#)
- [Filippetti : « L'accord ne résout pas la question du régime des intermittents »](#)
- [Accessibilité pour les handicapés : les députés adoptent une loi cache-misère](#)
- [Les fonctionnaires plus nombreux à cumuler avec une activité privée](#)
- [Valls exclut tout report de l'examen de la réforme ferroviaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Rapport du Conseil d'Orientation des Retraites](#)
- [PLFSS 2014 rectificatif : le rejet des CA des caisses nationales](#)
- [Les directeurs d'hôpital font la leçon aux agences régionales de santé \(ARS\)](#)

FISCALITE

- [Réductions d'impôt : 3,7 millions de ménages bénéficiaires du geste gouvernemental](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Bouygues Telecom va supprimer 1 516 emplois](#)
- [BNP Paribas a violé l'embargo américain malgré les mises en garde](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Paul Krugman, prix Nobel d'économie : "La France est un malade imaginaire"](#)

- [Taxis-VTC - Benjamin Cardoso \(LeCab\) : "Je peux créer 1 500 emplois !"](#)

LIVRES/REVUES DIVERSES

- ["La Sécurité sociale : une institution de la démocratie", par Colette Bec](#)

DERNIERE MINUTE

- [Les niches fiscales vont coûter moins cher à l'Etat cette année](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● L'économie française se remet à détruire des emplois

Le 13/06/14, l'**Insee** a publié des données sur l'emploi. Il en ressort qu'au premier trimestre 2014, l'économie française a recommencé à détruire des emplois. De fait, 21 700 postes ont disparu (des pertes toutefois inférieures à l'estimation provisoire de l'Institut à mi-mai, qui avait évalué les pertes d'emplois à 23 600). Sur un an, 44 400 postes ont été détruits – il s'avère que la timide reprise des créations d'emploi du quatrième trimestre 2013 n'a pas eu plus d'impact que ça. Les secteurs touchés au premier trimestre 2014 : l'intérim principalement, qui s'effondre (- 0,3 % dans la construction, - 0,2 % dans l'industrie, - 0,1 % dans le tertiaire. Rappelons qu'au quatrième trimestre 2013, l'intérim avait créé 21 000 emplois). Le 11/06/14, **M. Sapin**, ministre des Finances, a réaffirmé la prévision émise par le gouvernement de 1 % de croissance en 2014. Or, les économistes s'accordent à penser que « seule une croissance annuelle supérieure à 1,5 % par an peut faire baisser le chômage ».

La conséquence ? Libération : « *Aucun organisme international ne prévoit de reprise de l'emploi en 2014 [en France, Ndlr]* ».

http://www.liberation.fr/economie/2014/06/13/l-economie-francaise-se-remet-a-detruire-des-emplois_1040023?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot

(Source : www.liberation.fr du 13/06/2014 & AFP)

● Un patron sur quatre pense embaucher cette année

D'après un sondage Ipsos, réalisé pour l'organisme de formation Cesi et *Le Figaro*, 26 % des patrons se disent optimistes sur la capacité de leur entreprise à embaucher (contre 16 % en 2013). 68 % (+ 9 points par rapport à 2013) se disent plus confiants à l'égard du maintien de l'emploi dans leur entreprise, estimant cependant qu'il faudra attendre 25 mois en moyenne pour qu'une reprise d'activité intervienne (leur prévision était de 31 mois en 2013). Que pensent les patrons des contrats en alternance, au moment où le gouvernement annonce un objectif de 500 000 contrats en alternance à l'horizon 2017 ? 57 % ont une bonne image de l'alternance. Pour ce qui est d'y avoir recours, 12 % des patrons prévoient d'y avoir plus recours, 31 % prévoient d'y avoir moins recours, 53 % prévoient d'y avoir recours « *ni plus ni moins* ». De leur côté, toujours d'après le sondage, les salariés paraissent également confiants : ils estiment par exemple que la reprise pourrait se concrétiser d'ici 11 mois. 77 % d'entre eux ont une vision positive de l'alternance. Les moyens pour augmenter le recours à l'alternance ? Les chefs d'entreprises, comme les salariés, avancent en premier lieu la mise en place de mesures plus incitatives financièrement, comme des exonérations de charges (60 % des patrons, 53 % des salariés).

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140616trib000835275/un-patron-sur-quatre-pense-embaucher-cette-annee.html>

(Source : www.latribune.fr du 16/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Les secteurs et les métiers qui recrutent en 2014

01)- La banque. **Jean-Claude Guéry**, directeur des affaires sociales de l'Association française des banques : « *Le secteur bancaire demeure l'un des premiers employeurs et recruteurs privés de France, avec 367 000 salariés sur le territoire. 70 % travaillent dans la banque de détail et les métiers commerciaux restent prédominants, avec 62 % des embauches* ». **Le niveau demandé ?** Les profils Bac + 2/3 représentent 50 % des embauches, les Bac + 4/5 représentent 40 % des embauches. Trois métiers sont particulièrement demandés : les chargés de clientèle particuliers (25 % des embauches), les chargés d'accueil clientèle (19,5 %), les techniciens spécialistes du back-office (10 %).

M. Guéry : « *Ils sont devenus des sas d'entrée, qui permettent de se familiariser avec le monde bancaire et ses métiers, avant de s'orienter vers des postes plus qualifiés* ».

02)- L'aéronautique. **Claude Bresson**, directeur des affaires sociales et de la formation du Gifas (groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales) : « *En 2013, le secteur aéronautique et spatial a réalisé 13 000 embauches dont 48 % d'ingénieurs et cadres. C'est un peu moins qu'en 2012, mais nous avons créé 6 000 emplois net comme l'année précédente* ». Sur les trois dernières années, l'aéronautique a créé 20 000 emplois et

embauché 41 000 salariés, dont 23 % de jeunes diplômés. Le secteur utilise beaucoup l'alternance : 6 000 contrats d'apprentissage et de professionnalisation en 2013, 9 000 stagiaires attendus cette année. **M. Bresson** : « *L'aviation civile se porte bien. Après trois années très dynamiques, il s'agit pour les entreprises de consolider les recrutements. 2014 sera une phase de respiration, avec une première estimation d'environ 10 000 embauches* ».

Les principaux métiers demandés ? Les ingénieurs et cadres sur l'ensemble des métiers.

03)- La métallurgie. **Françoise Diard**, responsable de l'Observatoire des métiers de la métallurgie : « *D'ici à 2020, on estime à environ 100 000 par an le nombre des recrutements dans la métallurgie. Tous les domaines sont concernés pour répondre au renouvellement des compétences. [...] Les fonctions recherche, conception, commerciale, production, dominant le marché du recrutement. Les ingénieurs spécialisés en qualité, hygiène, sécurité et environnement sont également prisés* ». Dans **l'électronique** et **le domaine des machines spéciales et des équipements industriels**, sont recherchés des ingénieurs et techniciens électroniciens, des ingénieurs produits, des ingénieurs de tests et qualification. Dans **le nucléaire**, on a besoin de compétences en maintenance, de spécialistes qualité sécurité : chefs de projet, responsables programme. Le domaine des **énergies marines renouvelables** commence à être également demandeur de compétences. **L'automobile** doit faire face à une mutation technologique. **Mme Diard** : « *Le véhicule de demain sera hybride, électrique, connecté, avec de nouveaux matériaux, et des emplois pour les jeunes. [...] Aujourd'hui, outre la ressource technologique, l'ingénieur doit avoir l'œil sur l'international, être bilingue, savoir parler avec des ingénieurs et techniciens aux expertises différentes, avoir une vision à 360 degrés* ». **04)- L'industrie pharmaceutique.** Selon l'Observatoire des métiers des entreprises du médicament, 14 métiers émergent, demandant de l'expérience et des compétences pointues. **Le Figaro** : « *Les équipes de recherche recrutent, par exemple, des ingénieurs bio-informaticiens et ingénieurs en nanotechnologies. Les premiers conçoivent et développent les outils nécessaires à l'exploitation optimale de données biologiques issues de technologies multiples. Les seconds mènent les projets de recherche afin de trouver des voies d'administration des médicaments plus efficaces* ».

D'une manière générale, les entreprises sont de plus en plus demandeuses de compétences pointues. **Antoine Dussart**, directeur général d'Experts : « *Environnement, énergie, industrie ferroviaire, nucléaire, aéronautique, industrie mécanique, poursuivent les embauches. Les années à venir vont voir de nombreux départs en retraite ; pour rester compétitives, les entreprises doivent apporter une plus-value technologique. Ces secteurs vont donc continuer à recruter et à rechercher des compétences pointues. [...] Le cloud, le big data, l'ingénierie informatique offrent de belles opportunités. Les entreprises ont aussi besoin de managers capables d'encadrer à distance de petites équipes d'informaticiens sur un projet de développement* ». **La finance d'entreprise** manque de contrôleurs de gestion et de contrôleurs financiers tournés vers l'industrie. **L'expertise comptable**, surtout les petits cabinets, manque d'experts-comptables. **M. Dussart** : « *[Les fonctions commerciales sont toujours recherchées,] surtout lorsque les candidats allient compétences commerciale et technique. [...] Le marché en revanche est encore incertain dans le Web, pour les profils de trafic manager, marketing* ».

<http://www.lefigaro.fr/emploi/2014/06/16/09005-20140616ARTFIG00004-les-secteurs-et-les-metiers-qui-recrutent-en-2014.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 16/06/2014, Christine Piédalu)

[Retour au sommaire](#)

● **Contre le chômage des jeunes, Najat Vallaud-Belkacem mise sur l'entrepreneuriat**

Mme Vallaud-Belkacem, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, s'est exprimée dans les Echos. **Sujet ?** Le chômage des jeunes : « *Je suis convaincue qu'une part importante de la solution contre le chômage des jeunes réside dans l'entrepreneuriat. Il y a un gros potentiel : en France, les jeunes sont bien formés et pleins d'idées, mais ils créent moins d'entreprises que chez nos voisins. Un statut d'étudiant entrepreneur sera donc mis en place dès la prochaine rentrée pour leur permettre de conserver leur sécurité sociale étudiante tout en étant formés à la création d'entreprise et accompagnés. [...] Dans le cadre de la politique de la ville, [je veux] créer une vingtaine d'écoles de l'entrepreneuriat à la*

rentrée. [...] Les prêts à la création d'entreprise accordés par BPI France vont être doublés, de 7 000 à 14 000 euros, pour les jeunes de ces quartiers ». Enfin, abordant l'apprentissage, **Mme Vallaud-Belkacem** a demandé aux patrons « de jouer aussi le jeu en osant miser sur des jeunes ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140611trib000834561/contre-le-chomage-des-jeunes-vallaud-belkacem-mise-sur-l-entrepreneuriat.html>

(Source : www.latribune.fr du 11/06/2014)

● En 25 ans, la part des emplois précaires a crû de 75 % en France

Le 11/06/14, Xerfi Canal, partenaire de Challenges, a indiqué que la part des emplois précaires a crû de 75 % en France. L'étude part de 1990 : il y a alors 22,9 millions de salariés, dont 1,7 millions d'emplois précaires (CCD et intérim). Soit 7,6 % du total. En 2000, cette part d'emplois précaires atteint un pic, avant de stagner relativement entre 2000 et 2014. Entre 1990 et aujourd'hui, la part de l'emploi précaire a augmenté de 75 %.

Pourquoi ? Deux raisons : **01)**- La généralisation du salariat (au détriment de l'emploi indépendant) ; **02)**- La montée en flèche des contrats flexibles. Durant cette période, le nombre de contrats à durée indéterminée (CDI) ralentit fortement et progresse moins vite que la population active. A l'origine du phénomène : le recul de l'industrie, l'expansion du tertiaire. **Challenges** : « Cela traduit aussi le grand mouvement d'externalisation des activités "support" ». Ainsi, les tâches occasionnelles, les activités de services périphériques, de logistique, de manutention, de nettoyage et gardiennage sont sous-traitées. Or, c'est précisément là que se concentrent les emplois flexibles.

[http://www.challenges.fr/emploi/20140611.CHA4978/en-25-ans-la-part-des-emplois-precaires-a-cru-de-75-en-france.html?cm_mmc=EMV--CHA--20140611_NLCHAACU18H--en-25-ans-la-part-des-emplois-precaires-a-cru-de-75-en-france#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140611](http://www.challenges.fr/emploi/20140611.CHA4978/en-25-ans-la-part-des-emplois-precaires-a-cru-de-75-en-france.html?cm_mmc=EMV--CHA--20140611_NLCHAACU18H--en-25-ans-la-part-des-emplois-precaires-a-cru-de-75-en-france#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140611)

- L'étude de Xerfi Canal (vidéo) :

http://www.xerficanal.com/emission/20-ans-d-emploi-precaire_1632.html

(Sources : www.challenges.fr du 11/06/2014, www.xerficanal.com)

● L'inflation s'est stabilisée en mai

Le 12/06/14, l'**Insee** a indiqué que l'inflation avait connu une « parfaite stabilité » en mai, avec une faible hausse sur un an (0,7 %). Si les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,3 % sur un mois, notamment en raison du rebond saisonnier des fruits, ils se replient sur un an (- 0,9 %, après - 0,6 % en avril 2014). **En baisse** : Le prix des produits de santé (- 0,2 %, après - 0,5 % en avril, - 2,6 % sur un an), les produits high-tech (- 7,2 % sur un an pour les équipements audiovisuels, photographiques et informatiques, - 15,6 % sur un an pour la téléphonie).

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/l-inflation-s-est-stabilisee-en-m_1550499.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 12/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Le marché s'arrache la dette française les yeux fermés

Le 12/06/14, suite aux annonces des mesures de soutien de l'économie par la BCE (banque centrale européenne), le taux à échéance 10 ans de la France est tombé à 1,656 %.

Conséquence : les investisseurs s'arrachent les obligations de la dette. **Gilles Moec**, économiste chez Deutsche Bank : « Il y a un effet mécanique des décisions prises par la BCE, [qui profite à l'ensemble du marché de la dette] ». **Vincent Chaigneau**, responsable de la stratégie obligataire à la Société Générale : « [Les nouvelles dispositions dévoilées jeudi dernier par la BCE, dont le taux de dépôt négatif,] ont attisé encore la recherche de rendement avec des investisseurs désespérés d'avoir des taux aussi bas et qui achètent donc tout ce qui offre davantage que la dette allemande ». **Cyril Regnat**, stratégeste obligataire chez Natixis : « L'équation est simple. La France offre 35 points de base de plus que l'Allemagne ». **Autres attraits de la dette française : 01)**- Elle est réputée "très liquide", c'est-à-dire qu'il y a de nombreux titres en circulation, il est dès lors très facile de trouver acheteur ou vendeur. **02)**- Les investisseurs commencent à prendre acte des efforts budgétaires réalisés.

[http://www.lepoint.fr/economie/le-marche-s-arrache-la-dette-francaise-les-yeux-fermes-12-06-2014-1835501_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140612](http://www.lepoint.fr/economie/le-marche-s-arrache-la-dette-francaise-les-yeux-fermes-12-06-2014-1835501_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140612)

(Source : www.lepoint.fr du 12/06/2014)

● Un pas de plus vers des stages à 523 euros

Le 12/06/14, les sénateurs ont adopté la loi encadrant les stages des étudiants. Dans les mesures votées : le passage de 436 euros à 523 euros mensuels des stages de plus de deux mois. Ce, d'ici septembre 2015. Désormais, le texte doit être soumis aux députés.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/education/20140612.OBS0324/un-pas-de-plus-vers-des-stages-a-523-euros.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140612_NLNOACTU17H- -un-pas-de-plus-vers-des-stages-a-523-euros#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20140612](http://tempsreel.nouvelobs.com/education/20140612.OBS0324/un-pas-de-plus-vers-des-stages-a-523-euros.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140612_NLNOACTU17H- -un-pas-de-plus-vers-des-stages-a-523-euros#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20140612)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 12/06/2014)

● Filippetti : « L'accord ne résout pas la question du régime des intermittents »

Mme Filippetti, ministre de la Culture, s'est exprimée le 16/06/14, dans le journal Le Monde. **Sujet ?** Les intermittents du spectacle, actuellement en grève : « *L'accord du 22 mars ne permet pas de résoudre la question du régime des intermittents. Or, on doit mettre sur pied la grande réforme attendue. [...] Je le répète, les intermittents ne sont pas des privilégiés. Le régime spécifique des annexes 8 et 10 de l'Unedic est une compensation à la discontinuité de leur emploi. Les intermittents eux-mêmes ont élaboré des contre-propositions depuis onze ans. Or, toutes ces pistes n'ont pas été examinées par les partenaires sociaux et les conditions de dialogue social n'ont donc pas été satisfaisantes* ». A savoir si la ministre appelle les partenaires sociaux à renégocier, dans le but de réformer les annexes 8 et 10 : « *Le député Jean-Patrick Gille, nommé le 7 juin par Manuel Valls pour mener une "mission de propositions", y travaille. Il a déjà rencontré un à un tous les protagonistes, signataires ou non de l'accord, ainsi que la Coordination des intermittents et précaires. D'ici à la fin de la semaine, il remettra ses propositions. [...] Il connaît bien l'assurance-chômage, et il a mené la mission parlementaire sur l'emploi artistique, en formulant des propositions très concrètes sur l'intermittence. Ce sont bien les partenaires sociaux qui peuvent modifier certains paramètres pour trouver la voie de l'apaisement* ». Comment le gouvernement entend-il répondre à la revendication des intermittents, qui posent comme condition préalable le non-agrément par le ministère du travail de l'accord du 22 mars ? **Mme Filippetti** : « *Il y a aussi cette concertation tripartite prévue dans l'accord du 22 mars, associant l'Etat, le patronat et les syndicats. D'une part, la concertation va être avancée au début de l'été. D'autre part, l'Etat est prêt à y prendre toutes ses responsabilités. L'Etat est prêt à aller très, très loin dans cette voie* ».

- **L'intégralité de l'entretien avec Mme Filippetti, par Clarisse Fabre :**

http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/06/16/filippetti-l-accord-ne-resoud-pas-la-question-du-regime-des-intermittents_4438925_823448.html

- **Dernière minute** : le 16/06/14, dans un rapport remis au Conseil national de l'emploi, et dont l'AFP a obtenu copie, le gouvernement a confirmé aux partenaires sociaux qu'il validerait la convention d'assurance-chômage.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20140616.OBS0579/intermittents-nouvelle-journee-de-colere-ce-lundi.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140616_NLNOACTU17H- -intermittents-le-gouvernement-validera-la-convention-chomage#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20140616](http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20140616.OBS0579/intermittents-nouvelle-journee-de-colere-ce-lundi.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140616_NLNOACTU17H- -intermittents-le-gouvernement-validera-la-convention-chomage#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20140616)

(Sources : www.lemonde.fr du 16/06/2014, Clarisse Fabre, <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 16/06/2014, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● Accessibilité pour les handicapés : les députés adoptent une loi cache-misère

Dans la nuit du 11 au 12/06/14, les députés ont voté le projet de loi habilitant le gouvernement à légiférer par ordonnance sur la mise en accessibilité des lieux publics et transports aux handicapés, dans de nouveaux délais, de trois à neuf ans. Le vote : 23 voix pour, 7 contre. Le but, selon **L'Express** : « *Pour éviter la multiplication de contentieux en 2015 (la loi de 2005 prévoyant des sanctions pénales en cas de non respect), ce texte doit habiliter le gouvernement à adopter des mesures par ordonnance pour modifier la loi de 2005 et donner aux acteurs publics et privés qui ne pourront pas se mettre en conformité avec les règles d'accessibilité d'ici à 2015 trois à neuf ans supplémentaires pour le*

faire ». **Damien Abad**, député UMP : « *Un rendez-vous manqué* ». **L'APF** (association des paralysés de France : « *Un manque de "volontarisme politique"* ». D'après les estimations de l'APF, seuls 15 % des lieux recevant du public, publics ou privés, sont actuellement aux normes (330 000 lieux sur 2 millions). Outre les personnes handicapées, sont concernées les personnes âgées, les femmes enceintes, etc. Montrée du doigt également, la RATP, qualifiée de "nullissime" par **Marc Le Fur** (UMP). **L'Express** : « *En contrepartie des délais allongés sera rendu obligatoire le dépôt "d'agendas d'accessibilité programmés", détaillant un calendrier de travaux, pour les acteurs publics comme privés qui n'ont pas accompli les mesures prévues par la loi de 2005* ». Pour les cas nécessitant plus de trois ans, un bilan sera obligatoire à mi-étape.

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/accessibilite-pour-les-handicapes-les-deputes-adoptent-une-loi-cache-misere_1550481.html

(Source : www.lexpress.fr du 12/06/2014)

● **Les fonctionnaires plus nombreux à cumuler avec une activité privée**

Le 12/06/14, la commission de déontologie de la fonction publique a publié un rapport qui montre une augmentation des demandes de cumul d'agents publics avec une activité privée en 2013. **Les chiffres ?** En 2013, la commission a été saisie de 3 500 dossiers, dont 70 % sont des demandes de cumul d'activités. Elle a rendu 1 155 avis pour la fonction publique d'État (+ 11 % par rapport à 2012) ; 995 avis pour l'hospitalière (+ 5 %) et 1 336 avis pour la territoriale (- 4 %). **Les secteurs demandés** : le commerce, la restauration, les petits travaux chez des particuliers ou les services à la personne. Généralement, la commission se prononce favorablement. Elle étudie toutefois soigneusement chaque cas. Exemple donné par Acteurs Publics : quand une inspectrice du travail souhaite exercer une activité de conseil en droit social auprès de cabinets d'avocats, sa demande est jugée irrecevable. D'après le rapport, les pouvoirs d'investigation de la commission devraient être renforcés : « *Un pouvoir légal d'enquête permettrait d'avoir accès à divers documents dont la communication peut s'avérer utile voire indispensable* ».

<http://www.acteurspublics.com/2014/06/13/les-fonctionnaires-plus-nombreux-a-cumuler-avec-une-activite-prive>

- **Le rapport dans son intégralité (155 pages) :**

[http://www.fonction-](http://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/coll_outils_de_la_GRH/deontologie/rapport-deontologie-2013-internet-optimize.pdf)

[publique.gouv.fr/files/files/publications/coll_outils_de_la_GRH/deontologie/rapport-deontologie-2013-internet-optimize.pdf](http://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/coll_outils_de_la_GRH/deontologie/rapport-deontologie-2013-internet-optimize.pdf)

(Sources : www.acteurspublics.com du 13/06/2014, Sylvain Henry, www.fonction-publique.gouv.fr)

● **Valls exclut tout report de l'examen de la réforme ferroviaire**

Le 16/06/14, **M. Valls**, premier ministre, a déclaré, sur France Info, qu'il était hors de question de reporter la réforme ferroviaire. Pour lui, la grève des cheminots CGT et SUD-Rail n'est « *pas utile et pas responsable* ». Le même jour, les assemblées générales de cheminots en grève ont reconduit la grève « *à une large majorité* ». **Thierry Nier**, porte-parole de la CGT-Cheminots : « *[Le] résultat des AG est sans appel : toutes ont reconduit le mouvement [pour une septième journée]* ». De son côté, **la direction de la SNCF** a indiqué que, le 16/06/14, le taux de grévistes s'élevait à 14,08 % pour l'ensemble du personnel, soit un recul de près de 14 points par rapport au premier jour.

http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/06/16/valls-refuse-tout-report-de-l-examen-de-la-reforme-ferroviaire_4438730_823448.html

(Source : www.lemonde.fr du 16/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● **Rapport du Conseil d'Orientation des Retraites**

Le rapport du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) sur le suivi des réformes de 2010 et de 2013 a été présenté le 12/06/2014. On notera que la mise en place d'un Comité officiel de suivi (CSR), prévue par la loi de 2013, n'est toujours pas actée dans les faits.

- **Le contenu du rapport :**

01)- « Pas de prise de position sur le bon respect du "timing" économique du redressement des comptes des 35 régimes de retraite (c'est l'affaire du gouvernement et du parlement). Un état des lieux financier est prévu pour début 2015 ».

02)- Le plafond de 27 % de taux global de prélèvement sur les revenus est presque atteint (25,2 % en 2014, 26 % projetés en 2017). Ce plafond a été fixé par décret.

03)- En moyenne, le taux de remplacement baisse : 75 % pour un employé né en 1953, 68 % pour ceux nés en 1977, d'après une projection.

04)- Dans la durée, l'équité hommes/femmes s'améliore un tout petit peu, avec, en moyenne, un écart de 6 % pour des carrières similaires.

- **Evolutions et perspectives des retraites en France. Rapport annuel du COR, juin 2014. Communiqué de presse (22 pages) :**

<http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-2326.pdf>

- **Evolutions et perspectives des retraites en France. Rapport annuel du COR, juin 2014, dans son intégralité (141 pages) :**

<http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-2325.pdf>

(Sources : Espace social européen du 13/06/2014, n° 374, Pierre Perrier, www.cor-retraites.fr, juin 2014)

● **PLFSS 2014 rectificatif : le rejet des CA des caisses nationales**

Aucune majorité n'est ressortie des conseils d'administration des caisses nationales pour soutenir le Projet de la loi de financement rectificatif de la S.S. pour 2014, explique Espace social européen. Au contraire, les avis négatifs sont majoritaires. Les administrateurs de la Cnaf ont voté contre ce texte. Ils ont estimé que « *le choix de la baisse des cotisations familiales pour les entreprises ne va pas dans la bonne direction* ». En ce qui concerne le RSI, l'article 3 comprenant la suppression de la C3S est source d'inquiétude, elle fait craindre « *une mise sous tutelle du RSI par les organismes du régime général qui assureront désormais l'équilibre financier du RSI en remplacement* ». La Cnam a aussi rendu un avis défavorable

(Source : Espace social européen du 13/06/2014, n° 374, Pierre Perrier)

● **Les directeurs d'hôpital font la leçon aux agences régionales de santé (ARS)**

Le 16/06/14, l'**Association des directeurs d'hôpital** (ADH) a publié une contribution « *pour un effort de simplification et de modernisation à l'hôpital* ». L'ADH pointe « *un sentiment de saturation devant le poids des multiples règles des hospitaliers* ». Un rapport de 2012, commandé par le gouvernement Fillon, fait état de la mauvaise image des ARS, « *souvent perçues comme une nouvelle bureaucratie administrative* ». Apparemment, cette image est toujours d'actualité. **L'ADH** : « *[Il est nécessaire de] limiter le nombre et la fréquence des enquêtes adressées aux établissements, d'annoncer un calendrier et un nombre maximal d'enquêtes et [de] s'y tenir quoi qu'il advienne sauf politique nationale nouvelle ou spécifique. [Il faut] évaluer le temps-homme que l'enquête représente afin d'apprécier la pertinence de la démarche en regard du résultat attendu* ». Au nombre des suggestions de l'ADH : la simplification de l'organisation des relations de travail, via la téléconférence et la visioconférence lors des réunions régionales convoquées par les ARS avec les établissements distants du centre de la région. **L'ADH** : « *[Il faut privilégier] l'organisation de [la] réunion au plus près du territoire concerné et non au siège de l'ARS afin de limiter le plus possible les déplacements multiples des responsables médicaux et managériaux des établissements. [De même, il serait utile de] limiter strictement le nombre, la fréquence, la durée des réunions qui sollicitent fortement les responsables hospitaliers* ». **Acteurs Publics** : « *Les directeurs veulent encore "prévenir le cumul des contraintes", définir en matière d'autorisations d'activités et d'équipements "l'autocontrôle comme règle de principe" et simplifier les procédures d'appels à projets et d'appels d'offres. Quant aux procédures budgétaires avec l'ARS, elles doivent être centrées "sur des sujets essentiels"* ».

<http://www.acteurspublics.com/2014/06/16/les-directeurs-d-hopital-font-la-lecon-aux-agences-regionales-de-sante>

[Retour au sommaire](#)

(Source : www.acteurspublics.com du 16/06/2014, Sylvain Henry)

FISCALITE

● Réductions d'impôt : 3,7 millions de ménages bénéficiaires du geste gouvernemental

D'après le projet de collectif budgétaire présenté le 11/06/14 en conseil des ministres, la réduction fiscale en faveur des ménages modestes annoncée par le gouvernement concernera 3,7 millions de foyers fiscaux dès 2014, et coûtera 1,1 milliard d'euros. Dans le détail : 1,9 million de foyers fiscaux (dont les revenus sont inférieurs à 1,1 smic net pour un célibataire, le double pour un couple), sortiront ou n'entreront pas dans l'impôt sur le revenu. Les autres bénéficieront d'un allègement.

[http://www.lepoint.fr/economie/reductions-d-impot-3-7-millions-de-menages-beneficiaires-du-geste-gouvernemental-11-06-2014-1835090_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140611](http://www.lepoint.fr/economie/reductions-d-impot-3-7-millions-de-menages-beneficiaires-du-geste-gouvernemental-11-06-2014-1835090_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140611)

(Source : www.lepoint.fr du 11/06/2014)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Bouygues Telecom va supprimer 1 516 emplois

Le 11/06/14, Bouygues Telecom a présenté en CCE (comité central d'entreprise) un nouveau plan stratégique, qui s'accompagne d'un plan social. Le groupe entend se séparer de 1 516 salariés. C'est près de 17 % des effectifs, Bouygues Telecom employant actuellement 9 000 personnes. Seront touchés les fonctions "support", l'informatique et le marketing. **Olivier Roussat**, PDG : « *Le plan de suppression d'emplois ne concerne absolument pas les boutiques ni la relation clients* ». **Pourquoi ce nouveau plan ?** **M. Roussat** : « *Le constat a été dressé début janvier que le modèle économique de Bouygues Telecom, avec son organisation et sa structure de coûts actuelles, ne tourne plus. Notre projet c'est que Bouygues Telecom puisse vivre autonome dans un marché qui reste durablement à quatre acteurs. Aujourd'hui, c'est le projet de Bouygues Telecom, je n'en ai pas d'autre* ». **Comment ?** En privilégiant les départs volontaires et les reclassements au sein du groupe de BTP, sans exclure des licenciements, si besoin est.

<http://www.latribune.fr/technos-medias/20140611trib000834567/bouygues-telecom-va-supprimer-1.516-emplois.html>

(Source : www.latribune.fr du 11/06/2014, Delphine Cuny)

● BNP Paribas a violé l'embargo américain malgré les mises en garde

D'après le journal Le Monde, BNP Paribas était au courant depuis 2006 des risques liés aux opérations effectuées avec des pays sous embargo américain. Dès 2006, en effet, BNP Paribas a fait l'objet de plusieurs mises en garde contre de telles transactions, de la part des Etats-Unis et de grands cabinets d'avocats américains. La banque a alors choisi de poursuivre ses activités. Le sous-secrétaire au Trésor américain de l'époque, Stuart Levey, chargé du contrôle financier et de la lutte contre le terrorisme, serait venu à Paris pour rencontrer la direction de PNB Paribas, l'avertissant notamment contre l'Iran. Le groupe bancaire aurait alors commandité trois expertises juridiques indépendantes aux meilleurs spécialistes du droit américain de New York employés dans de grands cabinets : Cleary Gottlieb, son conseil traditionnel, mais aussi Clifford Chance et Skadden Arps Slate Meagher & Flom. Dans leur rapport de 2006, les trois cabinets mettent en garde BNP Paribas contre différents risques. **Le Monde** : « *Certains schémas sont autorisés, d'autres au contraire susceptibles de contrevenir aux lois américaines sur les sanctions. Les analyses de ces grands cabinets d'avocats sont convergentes, y compris celle de Cleary Gottlieb, jusqu'alors serein. Le memo de Cleary est daté du 23 juin 2006, celui de Clifford du 28 août* ». En raison de la procédure en cours aux Etats-Unis, BNP Paribas est tenue au silence et n'a pas pu faire de commentaires sur ce sujet.

http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/06/13/bnp-paribas-a-viole-l-embargo-americain-malgre-les-mises-en-garde_4437603_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 13/06/2014, Anne Michel)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Paul Krugman, prix Nobel d'économie : "La France est un malade imaginaire"

Paul Krugman, économiste américain, professeur à l'Université de Princeton, bientôt à la City University de New York, prix Nobel d'économie en 2008, a accordé un entretien au Nouvel Observateur. **Extraits concernant la France** : « *La France est devenue une hypocondriaque de l'économie, une sorte de malade imaginaire, toujours prête à croire qu'elle est en difficulté alors qu'elle ne l'est pas vraiment et à se laisser trop facilement intimider. Les marges de manœuvre de la France sont limitées, puisqu'elle n'a pas sa propre monnaie, mais elle en a plus qu'elle ne le croit. Il n'y a pas de crise des finances publiques en France. Le pays n'a pas besoin de plus d'austérité et ne doit pas réagir à un ralentissement de la croissance par un nouveau tour de vis budgétaire. Mais elle n'a pas non plus les moyens de faire de la relance budgétaire* ». **Sur l'éventuelle entrée dans un monde sans croissance, la situation des jeunes et un éventuel conflit des générations** : « *C'est une question essentielle, notamment pour les jeunes. Ils évoluent déjà dans un environnement désastreux. Je crois malheureusement que nous allons connaître une longue période de dépression ou de faible croissance. [...] Le développement des énergies renouvelables pourrait être au XXIe siècle ce que la construction du chemin de fer a été autrefois et ce que les investissements dans les infrastructures de télécommunication ont été aux années 1990. [...] Je crois plus à la lutte des classes qu'au conflit des générations. L'opposition n'est pas entre les jeunes et les vieux, mais entre ceux qui n'ont pas de patrimoine et ceux qui en ont* ».

-L'intégralité de l'entretien, avec comme autre sujet la situation en Europe, par Sophie Fay :

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140611.OBS0093/paul-krugman-la-france-est-un-malade-imaginaire.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140612_NLNOACTU08H- -paul-krugman-la-france-est-un-malade-imaginaire#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20140612](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140611.OBS0093/paul-krugman-la-france-est-un-malade-imaginaire.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140612_NLNOACTU08H- -paul-krugman-la-france-est-un-malade-imaginaire#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20140612)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 12/06/2014, Sophie Fay)

[Retour au sommaire](#)

● Taxis-VTC - Benjamin Cardoso (LeCab) : "Je peux créer 1 500 emplois !"

M. Cardoso, fondateur de LeCab, leader des VTC : « *Il y a une réaction des taxis qui est compréhensible mais fautive. Ils pensent depuis 50 ans en France que le marché du transport de personnes est un gâteau et qu'à chaque fois que vous mettez une voiture en plus sur ce marché vous réduisez la part du gâteau des taxis. En réalité, le marché est divisé en deux : le marché des clients pris dans la rue, ce qu'on appelle la maraude, et d'autre part le marché de la réservation. Aujourd'hui, les taxis se partagent le gâteau : la maraude et la réservation. Mais avec un nombre de véhicules qui est insuffisant pour servir correctement. [...] Les taxis pensent que chaque voiture en plus va réduire leur part de marché, mais en réalité c'est l'inverse qui se produit. [...] En France, où les VTC sont largement moins développés [qu'en Angleterre, Ndlr], le nombre de taxis a augmenté de seulement 23 %. Ça montre bien que l'arrivée des VTC est loin de mettre en péril l'activité des taxis. [...] Il ne faut pas réfléchir en termes de tarification, mais en termes de consommation. Chaque ménage a un budget de déplacement mensuel qui va se répartir entre toutes les possibilités qui existent : voiture, métro, vélo, Autolib', bus, VTC et taxis. [...] À Paris, comme le nombre de voitures avec chauffeurs (VTC + taxis) est extrêmement faible, les centrales de réservation concentrent l'intégralité de la demande et elles surfacturent ces prestations parce que la demande est bien supérieure à leur capacité à servir. L'accès aux taxis en maraude (en levant la main) est devenu difficile, voire impossible, puisqu'ils sont tous équipés de moyens de réservation en amont. Le coût moyen d'un déplacement à Paris en taxi est aujourd'hui bien supérieur à ce qu'on peut trouver à Londres. Et surtout difficilement accessible. La réaction des ménages français a été de s'équiper en voitures. Et donc les ménages sont beaucoup plus équipés en voitures à Paris qu'à Londres. À Paris, le service est destiné aux riches. [...] La baisse du nombre de courses de taxi est le résultat d'une augmentation de la circulation en ville. C'est faux de dire qu'il y a une baisse d'activité des taxis. Dans les années 60, un taxi pouvait faire 20 courses par jour. Aujourd'hui, il n'en fait que 15. Le problème, c'est bien la voiture. Il y a de plus en plus de voitures à Paris. La ville est*

encombrée, et donc les gens consomment des taxis uniquement de façon marginale. [...] J'ai une possibilité de partenariat illimitée aujourd'hui. Si deux mille chauffeurs frappent à la porte de LeCab pour devenir chauffeurs, je signe tout de suite. Mais ces chauffeurs ne peuvent pas obtenir une carte professionnelle, car la formation nécessaire pour l'obtenir ne peut pas être faite. J'ai mille cinq cents candidats à la formation en attente à l'heure actuelle. [...] Dans les plus basses projections, il manque 30 000 VTC à Paris. Alors, mettre deux mille nouveaux chauffeurs formés, ce n'est vraiment pas un souci. On a une possibilité de créer de l'emploi de manière illimitée. Le gouvernement est parfaitement conscient que nous pouvons créer des milliers d'emplois sur le bassin parisien et des dizaines de milliers d'emplois en France. Personne ne contredit ces chiffres, pas même l'administration ».

[http://www.lepoint.fr/auto-addict/actualites/taxis-vtc-benjamin-cardoso-lecab-je-peux-embraucher-1-500-personnes-12-06-2014-1835423_683.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140612](http://www.lepoint.fr/auto-addict/actualites/taxis-vtc-benjamin-cardoso-lecab-je-peux-embraucher-1-500-personnes-12-06-2014-1835423_683.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140612)

(Source : www.lepoint.fr du 12/06/2014, Olivier Pérou)

LIVRES/REVUES DIVERSES

● "La Sécurité sociale : une institution de la démocratie", par Colette Bec

- **Présentation de l'éditeur :** « *La question de la Sécurité sociale a des allures de marronnier et donne lieu à des prises de position tranchées, chacun accusant les autres de vouloir la tuer et appelant à la "sauver". Il en va ainsi depuis des décennies, en fait depuis que le fameux "trou" que les experts sondent sans relâche, est devenu à lui seul un objet de controverse. Aux antipodes de ces polémiques, l'ouvrage de Colette Bec entend revenir à l'intention de ses pères fondateurs, en 1945, et saisir les principes à l'œuvre dans son évolution, ses réformes, ses problèmes actuels. Dans le projet de l'immédiat après-guerre, la Sécurité sociale était envisagée comme une politique de protection globale. Elle était conçue comme le socle de la solidarité et relevait de choix collectifs engageant le destin commun et l'organisation d'une société juste. En ce sens, elle se distinguait radicalement des assurances sociales limitées à la protection des salariés. Pour ses concepteurs, la Sécurité sociale constituait une institution de la démocratie à venir, une démocratie capable d'aménager un cadre permettant l'émancipation individuelle. En interrogeant ce projet, Colette Bec établit que la crise de la Sécurité sociale est en fait celle d'un mode d'appartenance que le système de protection a contribué à élaborer et qu'il participe désormais à déconstruire. Elle montre à quel point cette ambition vaut toujours dans le contexte actuel, qu'une approche technique et budgétaire rend en grande partie inintelligible ».*

- **L'auteur :** Colette Bec est professeur de sociologie à l'université Paris-Descartes et membre du laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique du CNRS.

- "La Sécurité sociale : une institution de la démocratie". Gallimard, Bibliothèque des Sciences humaines. 336 pages.

- **Un entretien avec Colette Bec sur Viva Presse :** « *Les idéaux de "Sécurité sociale", de démocratie et de solidarité sont bien loin aujourd'hui* » :

<http://www.viva.presse.fr/print/les-ideaux-de-securite-sociale-de-democratie-et-de-solidarite-sont-bien-loin-aujourd-hui-169676>

(Source : www.viva.presse.fr du 12/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

DERNIERE MINUTE

● Les niches fiscales vont coûter moins cher à l'Etat cette année

La réduction des niches fiscales joue sur la baisse des dépenses de l'Etat. Ces dernières devraient représenter, en 2014, près de 70,2 milliards d'euros, soit une baisse de 2,5 % par rapport à 2013. **Challenges :** « *Cependant, ces calculs ne prennent pas en compte le coût du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), qui pourrait alourdir la facture cette année à 80 milliards d'euros. Soit pratiquement l'équivalent du déficit budgétaire (83,9 milliards d'euros)* ».

[http://www.challenges.fr/france/20140616.CHA5059/les-niches-fiscales-vont-couter-moins-cher-a-l-etat-cette-annee.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140616_NLCHAACU18H- -les-niches-fiscales-vont-couter-moins-cher-a-l-etat-cette-annee#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140616](http://www.challenges.fr/france/20140616.CHA5059/les-niches-fiscales-vont-couter-moins-cher-a-l-etat-cette-annee.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140616_NLCHAACU18H- -les-niches-fiscales-vont-couter-moins-cher-a-l-etat-cette-annee#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140616)

(Source : www.challenges.fr du 16/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr